

MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 11 août 2015 N° 785

Martine PINVILLE s'est entretenue avec Paul SINGER, Secrétaire National pour l'Economie Solidaire du Brésil, et Roberto Marinho ALVES DA SILVA, Secrétaire National adjoint

France - Brésil : une coopération renforcée en faveur de l'ESS

Dans le cadre de son <u>déplacement au Brésil pour la 43^{ème} édition de « l'Olympiade des métiers » (Worldskills).</u> Martine PINVILLE, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire s'est entretenue avec M. Paul SINGER, Secrétaire National de l'Economie solidaire, rattaché au Ministère du Travail et de l'Emploi brésilien.

Depuis le 12 décembre 2013, cette coopération est encadrée par une déclaration d'intention conjointe entre la France et le Brésil, en 3 axes :

- 1- développer la formation des professionnels et des acteurs de l'ESS;
- 2- favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques (rencontres, échanges d'experts...) :
- 3- promouvoir des projets conjoints de coopération, notamment sur les thématiques suivantes : élaboration des politiques publiques et d'un cadre juridique de l'ESS ; réseau de coopération et développement territorial ; reprise d'entreprises par les salariés ; développement des entreprises économiques solidaires, notamment dans le secteur du recyclage ; finance solidaire...

La rencontre qui s'est tenue hier, le 10 août 2015, fait suite à la collaboration entre les homologues français et brésiliens depuis deux ans, ayant notamment abouti à la nomination, en fin d'année 2014, de Paul SINGER comme le coordonnateur national de l'accord pour le Brésil.

A cette occasion, Martine PINVILLE a évoqué avec son homologue brésilien, les avancées apportées par la loi du 31 juillet 2014, laquelle donne désormais un cadre juridique à ce mode d'entreprendre, définit de nombreux dispositifs de financement adaptés aux besoins des entreprises de l'ESS et renouvelle leurs instances représentatives.

Ils ont également partagé un constat encourageant avec un beau succès des reprises d'entreprises par les salariés, notamment en société coopérative, dans les deux pays.



Pour Martine PINVILLE: "Le développement de l'économie sociale et solidaire est une priorité pour le Brésil comme pour la France. Nos deux pays doivent davantage sensibiliser nos jeunes aux débouchés qu'offre cette voie. En France, ce sont plus de 600 000 emplois non délocalisables qui seront à pourvoir d'ici 2020, autour de métiers très diversifiés. De la même façon si de nombreux dispositifs existent aujourd'hui, là encore en France comme au Brésil, pour permettre la reprise d'une entreprise par ses salariés, ils doivent être davantage mobilisés".

La secrétaire d'Etat Martine PINVILLE se félicite que la dynamique de partenariat entre la France et le Brésil semble aujourd'hui bien engagée. Elle a convenu avec son homologue brésilien de renforcer les actions conjointes sur le plan académique, la participation croisée d'experts nationaux, et le partage d'expérience sur les modes de financement des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

Retrouvez l'ensemble des mesures de la #loiESS sur le site dédié :

www.economie-sociale-solidaire.gouv.fr

Contact presse cabinet de Martine PINVILLE:

Sophie DULIBEAU - 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr